

Préserver la biodiversité, les espaces naturels et les ressources

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

<p>Contexte et constat</p>	<p>La commune des Allues est située sur le territoire de l'AOP Beaufort. L'activité agricole a façonné le paysage et contribué à la culture valléenne. La commune subventionne depuis plus de 15 ans l'association des agriculteurs de la vallée.</p> <p>L'activité agricole est aujourd'hui en régression, avec notamment la fin d'activité de l'exploitation Gateau (départ en retraite), restée sans repreneur en 2021 et la typologie d'activité tend à évoluer (arrivée de troupeaux ovins). Ceci n'est pas sans conséquence sur l'évolution des paysages. La concertation citoyenne a montré l'inquiétude des habitants face à cette situation.</p>		
<p>Description</p>	<p>La politique agricole est déterminée en France principalement au niveau européen. Les marges de manœuvre de la commune en matière d'installation et d'accompagnement sont relativement limitées, l'installation et/ou le maintien des activités agricoles sur le territoire dépendant principalement de l'initiative privée. Cette dernière est contrainte d'une part par le cadre fixé par l'Union européenne et d'autre part par la complexité de l'accès au foncier sur la commune. A ce stade, la commune est consciente des enjeux attachés au maintien d'une activité agricole durable mais n'identifie pas d'action structurelle susceptible d'être menée dans l'immédiat à son niveau.</p> <p>Pour autant, la commune s'inscrit et continuera de s'inscrire en appui des activités existantes et en accompagnement de toute nouvelle initiative privée, pour faciliter par exemple l'installation d'une nouvelle activité agricole sur le périmètre communal. Cet accompagnement se traduit à divers niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préservation des terres agricoles dans le cadre du document d'urbanisme (action 4.1.1), - Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association des agriculteurs de la vallée permettant l'attribution de subventions communales aux agriculteurs (prophylaxie et prime au bétail), - Mise à disposition de terrains communaux (convention pluriannuelles de pâturages, baux ruraux, contrats de commodats, facilitation de l'accès au logement pour les saisonniers agricoles...). <p>Dans le cadre du 1^{er} plan d'actions Méribel 2038, la commune sera attentive à toute opportunité susceptible de faciliter l'installation ou le maintien de l'activité agricole.</p>		
<p>Pilote</p>	<p>Commune des Allues</p>	<p>Partenaires</p>	<p>Agriculteurs, organismes consulaires le cas échéant</p>

Préserver la biodiversité, les espaces naturels et les ressources

Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X
Moyens financiers	Montant Global : A préciser annuellement en fonction des critères d'attribution délibérés et de l'activité agricole. Valorisation de temps de travail des agents communaux <i>Le budget pourra être révisé en fonction des projets susceptibles d'émerger dans le domaine agricole.</i>			
	2022	2023	2024	2025
	<i>Montant prévisionnel (HT)</i>			
	2625 €	A préciser	A préciser	A préciser
	<i>Financement prévisionnel (HT)</i>			
	Commune	Commune	Commune	Commune
Moyens humains	Services communaux en charge des questions agricoles			
Risques identifiés	Morcellement et coût du foncier sur la commune			
Actions liées	Révision du PLU (action 4.1.1)			

Bénéfices attendus				
Pistes pour le prochain plan d'action (après 2025)	Identifier, avec les structures compétentes (chambre consulaire, SAFER...), des actions structurantes susceptibles de faciliter l'installation d'agriculteurs sur la commune.			
Indicateurs de suivi annuel	2022	2023	2024	2025
	Subvention communale	Subvention communale	Subvention communale	Subvention communale
	Mise à disposition de terrains communaux	Mise à disposition de terrains communaux	Mise à disposition de terrains communaux	Mise à disposition de terrains communaux
Indicateurs de résultat	Attribution de subventions communales et mise à disposition de terrains communaux pour la mise en œuvre d'une agriculture extensive respectueuse de la biodiversité et des paysages. <i>Les indicateurs de résultat de cette action seront affinés dans le courant du 1er plan d'actions Méribel 2038.</i>			
Info / Focus carbone	/			